

Rapport annuel 2018-2019

Regroupement des collèges du Montréal métropolitain
« Les douze cégeps de Montréal »



*Déposé au
Conseil d'administration du RCMM
Le 31 mai 2019*


INTRODUCTION

Le présent Rapport annuel a pour but de rendre compte des principales réalisations du Regroupement des collèges du Montréal métropolitain - RCMM au cours de l'année 2018-2019. Ces réalisations ont été regroupées sous les grandes rubriques suivantes :

1. Résultats 2018-2019
2. Instances du RCMM
3. Affaires financières du RCMM


1. Résultats 2018-2019

Objectif 1 : Se doter d'un mécanisme continu et concerté d'ajustement et de déploiement de l'offre de formation collégiale technique montréalaise	
<p>CIBLE 1 : avoir convenu, et mis en œuvre avec le ministère de l'Enseignement supérieur un mécanisme continu d'ajustement et de déploiement de l'offre de formation collégiale montréalaise</p> <p>Résultats visés en 2018-2019</p> <p>Les douze cégeps de Montréal auront convenu avec le Ministère de modalités d'échange au sujet de la planification de la carte montréalaise de formation collégiale, notamment des rencontres statutaires avec la direction générale des affaires collégiales du MEES et la mise à disposition, à date fixe, des données nécessaires à la préparation des dossiers de nouvelles demandes d'autorisations de programmes des DEC.</p>	<div style="text-align: center;">  <p>Partiellement atteint</p> </div> <p>Bilan :</p> <p>Des contacts étroits avec le MEES ont été maintenus, notamment, quant au suivi des demandes d'autorisation de programmes en cours d'analyse. Le MEES a présenté au comité de gestion de l'offre son outil actuellement en construction visant à assurer l'adéquation de l'offre de formation de DEC avec les besoins des étudiants, des universités et du marché du travail. Le processus d'autorisation de programme de DEC du MEES a été ajusté de manière à consulter systématiquement les cégeps offrant déjà un programme demandé. De plus en plus, le ministère semble sensible à la dimension métropolitaine de l'offre de formation. Le Ministère souhaite suivre les travaux du RCMM de manière à améliorer la coordination du processus d'autorisation.</p>
<p>CIBLE 2 : avoir convenu d'une carte montréalaise des programmes de formation collégiale ajustée en permanence aux besoins des étudiants, du marché du travail montréalais, des universités ainsi que de la société en général et ce, autant au secteur régulier qu'à la formation continue.</p> <p>Résultats visés en 2018-2019</p> <p>Les collèges auront inscrit leur réflexion collective et concertation dans le cadre d'un cycle annuel de planification de l'offre de formation collégiale montréalaise</p> <p>Les collèges auront ajusté la carte montréalaise de formation collégiale en fonction des nouveaux besoins du marché du travail et des étudiants, comme suite à ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une seconde demande collective de nouvelles autorisations de programmes de DEC adressée au MEES • L'utilisation d'un nouvel outil de planification conjointe de l'offre de formation continue à Montréal • La mise en œuvre de deux chantiers, l'un en intelligence artificielle (Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle, avec les 7 établissements universitaires de Montréal) et l'autre en gérontologie. 	<div style="text-align: center;">  <p>Partiellement atteinte</p> </div> <p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En début d'année, les cégeps ont convenu de ne pas procéder à une nouvelle ronde de demande d'autorisation de programme de DEC. Un suivi des demandes d'autorisation de programme des cégeps de Montréal qui sont en traitement a été effectué, notamment, en ce qui concerne le futur programme de DEC pharmacie. • Les cégeps ont décidé de consacrer l'essentiel de leurs efforts à se doter d'un outil d'analyse de l'offre de manière à être en mesure, dans un premier temps, de porter des jugements éclairés et de formuler des avis dans le cadre du nouveau processus d'autorisation de programme de DEC que le MEES a mis en place. • Le RCMM a formulé un avis aux demandes d'autorisation suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Victoriaville : Technologie d'architecture 221.A0 - Sherbrooke et Beauce-Appalaches : Soins préhospitaliers d'urgence 181.A0 - John Abbott : Comptabilité et gestion 410.B0 - Lionel-Groulx : Graphisme 570.G0

<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation des devis des collèges en fonction de l'évolution prévue de la population étudiante • Dégager les enjeux montréalais de la formation continue par rapport à la stratégie gouvernementale de la main d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Shawinigan : Techniques d'intervention en délinquance (310.B0) - Saint-Jérôme : Technologie de la mécanique du bâtiment (221.C0) <ul style="list-style-type: none"> • Dans un deuxième temps, les cégeps ont procédé à l'expérimentation de l'outil développé pour un certain nombre de programmes de DEC afin de le valider. L'outil devrait permettre aux cégeps de jeter un éclairage sur l'adéquation de l'offre de formation de DEC avec les besoins des étudiants, des universités et du marché du travail ainsi que de soutenir la gestion concertée de la carte de programmes qu'ils offrent. • Les travaux des deux chantiers en lien avec l'intelligence artificielle ont été suspendus, le temps que le plan de travail du Pôle se précise. • Le chantier dans le domaine de la Gériologie n'a pas été mené ou suivi par le RCMM • Des appuis ont été donnés aux demandes d'augmentation de devis visant à reconnaître les populations étudiantes existante (Vanier, Dawson et Ahuntsic). De plus, comme certains cégeps l'ont déjà fait, plusieurs cégeps sont à préparer des demandes d'augmentation de devis en fonction des populations étudiantes projetées par le MEES. • Les cégeps ont suivi les résultats financiers de l'offre de formation continue 2017-2018 et ont partagé leur planification 2018-2019 et 2019-2020, et ce, de manière à maximiser l'utilisation des différentes enveloppes. De plus, le 12 avril dernier, dans le cadre de la Table conjointe, les établissements ont mené une réflexion collective sur les éléments pouvant avoir un impact sur l'offre de formation collégiale montréalaise tant celle de l'enseignement régulier que celle de la formation continue. <p>Les trois aspects suivants ont été approfondis : l'évolution des formats de l'offre de formation dans le marché, le développement de la formation à distance et le recrutement d'étudiants internationaux. À la suite de cette demi-journée, il a été convenu d'ouvrir un chantier en 2019-2020 de planification stratégique afin d'assurer le plein développement de l'offre de formation continue des cégeps de Montréal.</p>
<p>Objectif 2 : Assurer une présence active dans des lieux d'influence, une collaboration et une concertation avec des partenaires stratégiques sur des enjeux majeurs montréalais et métropolitains</p>	
<p>CIBLE 3 : avoir accru ou consolidé la présence de représentants de cégeps de Montréal au sein des conseils d'administration, des instances décisionnelles ou de concertation de partenaires, stratégiques (principalement : MEES, MESS – Services Québec région Montréal, MSSS, MIDI, MESI, CCPMT, CRPMT, Conseil Emploi Métropole, Concertation Montréal,</p>	<p> Atteinte</p> <p>Bilan : Malgré le contexte de transition à la direction générale du RCMM, la présence de représentants des cégeps de</p>


<p>universités, grappes industrielles, commissions scolaires, etc.)</p> <p>Résultats visés en 2018-2019</p> <p>La participation de représentants des cégeps de Montréal sera maintenue, accentuée, voire ajoutée dans plusieurs lieux d'Influence et de concertation, principalement :</p>	<p>Montréal a été renforcé et le RCMM a été proactif dans les processus de nomination du nouveau directeur général au sein des différentes instances.</p>
<p><u>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale</u> (Direction Montréal de Service-Québec)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir contribué à l'amélioration du processus d'autorisation de programmes du MTSS • Avoir négocié à la satisfaction des collèges l'offre de formation à temps plein et à temps partiel financée par Services Québec. 	<p>Malgré une réduction initiale de la programmation prévue pour être financé en 2018-2019, les négociations avec Services Québec ont permis d'augmenter le nombre des programmes à temps plein au cours de l'année.</p> <p>Au niveau de l'achats de cours à temps partiel pour la clientèle en emploi, les résultats de la négociation de l'année 2018-2019 a permis le maintien des cours en demande et l'augmentation du nombre des cours (+14%).</p> <p>Le RCMM collabore avec le cégep de Maisonneuve au développement d'un système en ligne d'enquête de satisfaction de la formation offerte par Services Québec. Outil qui pourra aussi être utilisé par les cégeps pour leurs propres programmes.</p> <p>Des échanges ont eu lieu avec la Direction Montréal de Service-Québec sur la possibilité de présenter d'éventuels projets pilotes pour expérimenter des nouvelles modalités d'offre de formation</p>
<p><u>Conseil Emploi métropole</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir contribué à la refonte de la gouvernance du Conseil d'administration et participé activement aux sous-comités sur l'immigration et sur l'adéquation formation-emploi • Avoir déposé une demande de soutien et obtenu une subvention pour le projet de Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle 	<p>Une contribution a été apportée lors des instances pour que la réflexion sur la refonte de la gouvernance puisse se faire dans les meilleures conditions possibles.</p> <p>La participation au sous-comité sur l'immigration a été suspendue le temps de la nomination du nouveau directeur général du RCMM au conseil d'administration et le sous-comité sur l'adéquation formation-emploi n'a pas été convoqué cette année.</p> <p>Le projet de Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle a décidé de retarder le dépôt de sa demande de projet, le temps de mieux déterminer ses besoins et son plan d'action. Les liens avec le Conseil emploi-métropole ont permis de réserver une somme pour un éventuel projet du Pôle.</p>


<p><u>Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Intégration (MIDI)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir assuré une participation et la reconnaissance des besoins des cégeps de Montréal lors de la négociation de la nouvelle entente de financement avec le MIDI 	<p>Le RCMM est membre du comité de négociation pour la nouvelle entente financière 2018-2020 avec le MIDI. Une augmentation de 10% des taux a été négocié pour 2018-2019, et un ajout de 3% est prévu pour 2019-2020.</p> <p>Le RCMM participe à la négociation pour le projet pilote de mise en place d'un calendrier B de francisation disponible en 2019-2020.</p>
<p><u>Montréal international</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir participé aux réunions et activités de la Table des établissements d'enseignement supérieur touchant l'accueil et la rétention d'étudiants internationaux à Montréal 	<p>Le RCMM a assuré la participation des cégeps de Montréal à la Table des établissements supérieurs touchant le recrutement, l'accueil et la rétention des étudiants internationaux à Montréal.</p> <p>De plus, le RCMM a coordonné la réponse des cégeps aux initiatives de recrutement organisé par la MTL-International. Des liens ont été établis avec la Direction de Talent Montréal, en vue d'un éventuel projet pilote.</p>
<p><u>Concertation Montréal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir fait valoir l'enseignement collégial au comité « Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation » 	<p>Le directeur général a participé au processus de réflexion de Concertation Montréal au sujet de son comité « Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation » et des besoins de concertation montréalais en matière d'éducation.</p>
<p><u>Montréal physiquement active</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir représenté l'enseignement collégial (Présidence de la Table des responsables des affaires étudiantes) et, le cas échéant, proposé des collaborations avec les collèges 	<p>Une présentation du projet a été fait à la Table des AÉ, qui a permis d'évaluer l'intérêt des cégeps. Il n'y aura pas de suite à ce projet.</p>
<p><u>Techno Montréal :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir participé aux réunions conseil d'administration et appuyé Technopolis, la campagne de promotion du secteur des Tics et collaboré à des projets visant la formation et les carrières dans ce domaine 	<p>Le nouveau directeur général du RCMM a été nommé au sein du conseil d'administration et de son comité de gouvernance. La participation aux réunions du conseil d'administration a été assurée et les appuis ont été donnés, notamment, au projet de livre blanc des technologies de l'information.</p>
<p><u>Qualification Montréal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir maintenu une présence au sein du conseil d'administration 	<p>La participation de représentants des cégeps de Montréal au conseil d'administration de, maintenant, Qualification Québec a été assurée.</p>
<p><u>Réseau réussite Montréal</u></p>	<p>Une collaboration se développe avec le Réseau réussite Montréal. Le réseau participe au projet sur les trajectoires</p>

	des jeunes du secondaire. Le RCMM a participé à la Journée de la persévérance scolaire.
<u>Fédération des cégeps</u>	À la suite de sa nomination, le nouveau directeur général du RCMM et le président-directeur général de la Fédération ont convenu de se rencontrer quelques fois par année pour discuter des plans de travail des deux organismes et des concertations possibles. Des discussions sur le recrutement des étudiants internationaux et sur les formats de l'offre ont notamment eu lieu. Le RCMM est membre du comité élargi sur le positionnement de la FC et des SAE
<u>Ministère de l'Éducation</u>	Le RCMM a participé aux rencontres de la Table montréalaise en Éducation. Cette année, la question de la diversité culturelle dans les écoles de Montréal a, notamment, été abordée.
CIBLE 4 : avoir contribué avec ces partenaires à la réalisation d'études, de projets ou à la mise en œuvre de programmes et d'orientations gouvernementales sur des enjeux interpellant l'enseignement collégial montréalais, notamment l'adéquation formation emploi, l'intégration des immigrants et l'attraction, la formation et la rétention d'étudiants internationaux Résultats visés en 2018-2019 (en fonction de ce qui est présentement prévisible)	 Atteinte Le RCMM, par plusieurs projets, a soutenu ou a contribué à faire avancer des positions et des réflexions sur des enjeux montréalais touchant les cégeps et leurs étudiants.
Projets particuliers	
<ul style="list-style-type: none"> <u>Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle</u> : avoir mis en œuvre ce projet avec, les sept établissements d'enseignement universitaires montréalais et (au moins) un partenaire majeur du secteur privé en vue de répondre aux besoins de formation de plus en plus criants dans la plupart des secteurs d'activités économiques. 	<p>Le RCMM a siégé au comité d'orientation, en plus de soutenir le coordonnateur dans la réalisation de ses différentes actions. Le directeur général du RCMM a agi à titre d'agent de liaison des cégeps et de membres à différents comités de travail tout au long de l'année.</p> <p>Il a, notamment, participé à la rédaction du projet d'entente fixant le cadre de gouvernance du pôle, à la construction de l'image de marque du pôle et de ses outils de communication et à la définition de deux appels de projets. Il a soutenu le pôle lors d'événements publics comme la journée sur l'intelligence artificielle organisée par <i>Événement Les Affaires</i>.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <u>Campus d'études supérieures techniques de Montréal - CESTM (à l'origine Campus international Montréal)</u> Avoir accueilli les premiers étudiants internationaux dans les programmes ciblés par les trois collèges promoteurs, éventuellement dans d'autres cégeps montréalais volontaires. 	Le RCMM a participé au comité d'orientation de CESTM. Il l'a soutenu dans l'élaboration d'une proposition d'élargissement de son membership, dans l'accueil et l'intégration de sa nouvelle coordination et dans l'élaboration de son plan d'action 2019-2020. Les établissements membres de CESTM sont susceptibles de recevoir leurs premiers étudiants à l'automne 2019.
<ul style="list-style-type: none"> <u>Projet de recherche sur les trajectoires des étudiants entre le secondaire et le collégial</u> : Avoir coordonné la conception du projet et l'avoir déposé au 	L'entente de partenariat a été conclue et signée le 16 janvier 2019. Les partenaires se sont réunis à quatre reprises pour, notamment, partager leurs outils permettant

<p>Programme PAREA du MEES. En partenariat avec Concertation Montréal, Réseau Réussite Montréal, SRAM, Commission scolaire de Montréal, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, directions des études des cégeps de Montréal, Centre ECOBES</p>	<p>d'établir les trajectoires de leurs étudiants respectifs. Une demande a été présentée à la Commission d'accès à l'information pour que les cégeps et les commissions scolaires puissent partager les informations nécessaires à la recherche.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Projet Carte Opus Étudiante En Ligne CEEL</u> : avoir mis en œuvre ce projet de collaboration avec la Société de Transport de Montréal - STM, SKYTECH et les cégeps de Montréal (Table des responsables des affaires étudiantes) 	<p>La nouvelle Table des RERI a pris la relève dans ce dossier. Une entente est intervenue entre Skytech, la STM et les RERI des cégeps. Elle permettra aux étudiants et aux étudiantes de Montréal de profiter, dès l'automne prochain, des bénéfices de l'application <i>Carte Opus Étudiante En Ligne - CEEL</i>.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Projet acceScience</u> : Avoir obtenu le renouvellement de la subvention AcceScience pour 2019-2020 de la part du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation - MESI et élargi le programme à tous les cégeps de Montréal volontaires (Table des directrices et des directeurs des études) 	<p>La demande de subvention a été accordée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation. Le montant accordé est moindre que celui accordé pour les années précédentes. Une demande de soutien de transition a été soumise au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. En collaboration avec la Fondation d'un des cégeps, une demande de financement a aussi été déposée auprès d'une fondation privée. Des hypothèses financières ont été préparées et l'hypothèse d'un contribution des cégeps a été soumis pour approbation par la Table des directrices, directeurs généraux.</p>
<p><u>Table inter collégiale en intervention interculturelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir renouvelé le soutien financier des cégeps de Montréal à la Table et appuyé ses activités non seulement dans les cégeps de Montréal, mais aussi d'ailleurs (Table des responsables des affaires étudiantes) 	<p>Le soutien financier a été renouvelé. La Table a tenu ses activités : à compléter.</p> <p>Enfin, la responsabilité de la Table a été transférée à l'IRIPI.</p>
<p><u>Réseau réussite Montréal</u></p>	<p>De plus, le RCMM a été sollicité et participe à une étude menée en partenariat avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain sur l'impact de la pénurie de main-d'œuvre sur la réussite des étudiants et des étudiantes.</p>
<p>PARTENARIATS divers</p>	
<p><u>Collèges et Instituts Canada CiCAN</u> : avoir tiré profit de l'adhésion du RCMM à CiCAN et participé à des activités et/projets.</p>	<p>Des contacts ont été établis entre la présidente de CiCAN et le directeur général du RCMM. La collaboration du RCMM pour l'organisation du congrès 2020 à Montréal a été assurée.</p> <p>Le RCMM a participé à la journée de réflexion organisée conjointement par CiCAN et la Fédération des cégeps sur le thème : <i>La formation et le marché du travail – En pleine évolution !</i></p>
<p><u>Conseil Emploi métropole</u> (Comités « immigration » et « adéquation formation-emploi »)</p>	<p>Voir bilan de la cible 3.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Avoir contribué activement au renouvellement de la gouvernance du Conseil • Avoir soumis une demande de soutien financier pour l'ajout d'une perspective métropolitaine au projet de Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle • Avoir collaboré à l'Analyse des services de soutien à l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes dans la Région métropolitaine de recensement de Montréal de l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) – Collège de Maisonneuve 	<p>Dans le cadre des travaux du conseil d'administration du Conseil, le directeur général a suivi l'évolution du projet réalisé par l'IRIPI.</p>
<p><u>Centre universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir collaboré à la mise en œuvre de la Loi sur le cannabis (Tables des responsables des affaires étudiantes et des communications du RCMM) et de suivi des enjeux post-légalisation 	<p>Le RCMM membre du comité appelé <i>Groupe intersectoriel pour la prévention et la réduction des méfaits cannabis</i>. Les objectifs principaux de ce groupe de travail ont été d'assurer le suivi des enjeux post-légalisation du cannabis et l'identification de solutions collaboratives.</p>
<p><u>PME Montréal Centre-Est</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir associé d'autres cégeps aux six cégeps participants pour le programme Collégial en affaires <p>Bureau de coopération interuniversitaire – BCI</p>	<p>Plusieurs collèges (7) ont participé au concours <i>Collégial en affaires</i>. Des représentants du RCMM ont participé à l'événement du 15 novembre dernier à la Factory.</p>
<p><u>Concertation Montréal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir collaboré à des projets touchant la promotion des études et des carrières en sciences, les trajectoires scolaires des étudiants du secondaire vers le collégial et l'accueil et la rétention d'étudiants internationaux à Montréal et le développement durable <p>Montréal, physiquement active</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir tiré profit des programmes de soutien de MPA dans des domaines d'intérêt pour le collégial, notamment le Projet MOBA – Voyagez futé <p>Ville de Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir rencontré la Mairesse pour lui présenter les cégeps comme acteurs de premier plan de l'essor socio-économique • Avoir contribué à la mise en œuvre de l'Entente quinquennale entre la Ville de Montréal et les dirigeants d'établissements • Avoir maintenu la participation du RCMM aux activités d'accueil des étudiants étrangers à l'aéroport de Montréal 	<p><u>Contribution de Concertation Mtl dans le projet AcceSciences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenaire promoteur et membre du comité de gestion - Participant à l'équipe de développement et de réalisation des projets : collaboration au projet de sensibilisation aux études et carrières en S&T au secondaire - Collaboration à l'organisation de l'événement : Rencontre acceSciences au Salon Vivre la Science et les technologies éditions : 2018 et 2019 <p><u>Contribution du RCMM avec Concertation Montréal :</u></p> <p>Promotion et participation au projet Les Filles & le code qui vise au recrutement d'étudiantes pour l'événement Techno au féminin (octobre 2018)</p> <p>Mme Hillar est membre du comité de travail pour le projet d'Accueil des étudiants étrangers à l'aéroport en collaboration avec le BCI et la DAI.</p>
<p><u>Ville de Montréal</u></p>	<p>Le RCMM a été invité à participer à la nouvelle Table des recteurs des universités de Montréal qui donne suite à</p>

	<p>l'Entente quinquennale entre la Ville de Montréal et les dirigeants d'établissements. Après des représentations, cette instance s'appelle maintenant la Table des dirigeants des établissements d'enseignement supérieur de Montréal. Cette année, la Table s'est réunie à deux reprises. La première rencontre visait à échanger sur le plan de développement économique de la ville.</p> <p>Des rencontres ont été tenues la direction du développement économique et urbain en vue de bien comprendre les ambitions de la Ville en matière de développement et d'identifier des opportunités pour les cégeps (CCTT, offre de formation, services aux entreprises, stages).</p> <p>Le RCMM a participé à la validation d'un éventuel projet de bourse de stage pour un ou des étudiants du niveau collégial qui sera offerte par la direction de développement économique de la Ville de Montréal</p>
<p><u>Université de Montréal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir maintenu la collaboration de représentants de la Table des directrices et des directeurs des études dans divers groupes de travail (passerelles/transitions DEC-BAC) • Avoir contribué à la réalisation de stages dans les collèges d'étudiants du micro programme de l'enseignement postsecondaire 	<p>Le RCMM a contribué à la gestion de stages dans les collèges d'étudiants du micro programme de l'enseignement postsecondaire de l'Université de Montréal.</p>
<p><u>OCDE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête programme LEED 	<p>Le RCMM a été invité à répondre au sondage pour la recherche sur le recrutement et la rétention des immigrants au Québec, et a participé à la table ronde de présentation des résultats préliminaires de l'enquête et de contribution aux recommandations pour l'amélioration de l'accueil et l'intégration.</p>
<p>Objectif 3 : Intervenir publiquement pour positionner les cégeps de Montréal</p>	<p>Réalisations</p>
<p>CIBLE 5 : avoir déposé et présenté des mémoires, avis ou autres sur des enjeux de l'enseignement collégial montréalais convenus entre ses membres, et ce, de la propre initiative du RCMM ou en réponse à des invitations gouvernementales ou autres</p> <p>Résultats visés en 2018-2019</p>	<p> Atteinte</p> <p>Le RCMM a déposé des avis sur les demandes d'augmentation de devis de certains cégeps. Il a aussi émis des avis sur les demandes d'autorisation de programmes d'études de DEC (voir cible 2).</p>

<p>Selon la conjoncture qui prévaudra en 2018-2019, et en fonction des décisions de la Table des DG, le RCMM aura déposé des mémoires, avis, propositions ou projets aux instances gouvernementales ou autres relativement à des enjeux interpellant l'enseignement collégial montréalais.</p> <p>Appui du RCMM aux collègues</p> <ul style="list-style-type: none"> Le RCMM aura soumis au MEES une seconde demande collective de nouvelles autorisations de programmes de DEC Le RCMM aura appuyé des demandes et des projets divers des collèges montréalais, à préciser en fonction de la conjoncture et selon leur planification stratégique institutionnelle. <p>Le RCMM aura appuyé des demandes de soutien et des projets de partenaires majeurs d'intérêt pour l'enseignement collégial montréalais</p>	<p>Le RCMM a déposé un mémoire à l'Assemblée nationale sur le projet de loi 21 sur la laïcité de l'État.</p>
<p>CIBLE 6: avoir effectué un exercice de positionnement des cégeps de Montréal et mis en œuvre un plan de communication et de promotion de l'enseignement collégial montréalais</p> <p>Résultats visés en 2018-2019</p> <p>Un Plan de communication et de promotion de l'enseignement collégial montréalais</p> <ul style="list-style-type: none"> Un plan adopté après un large exercice collectif de co-construction identitaire du RCMM (responsabilité de la Table ses responsables des communications) 	<p> Partiellement atteinte</p> <p>Avec l'appui d'un sous-comité des communications, une plate-forme de marque a été élaborée et adoptée. Un changement de nom et de logo a été accepté. Le projet de refonte du site web et de présence dans les médias sociaux est en cours de réalisation, en vue de mises en lignes au début de l'année 2019-2020.</p> <p>Par ailleurs, une présence régulière et plus marquée sur LinkedIn a été assurée par le nouveau directeur général.</p>

2. Instances du RCMM

Les Tables du RCMM ont tenu plusieurs rencontres :

- Réunion conjointe : directions des études et responsables de la formation continue
- Table des DG élargie aux directions des études, des responsables de la formation continue, et des présidents des Tables des communications, services aux étudiants et de ressources informationnelles
- L'assemblée générale annuelle a été tenue le 19 octobre 2018
- Le conseil d'administration a tenu 3 rencontres
- Le comité exécutif du RCMM a tenu 9 rencontres
- La Table des directrices et des directeurs généraux (DG) a tenu 6 rencontres
- La Table des directrices et des directeurs des études (DÉ) a tenu 4 rencontres.
- La Table des responsables de la formation continue (RFC) a tenu 6 rencontres
- La Table des Responsables des affaires étudiantes (RAE) a tenu 4 rencontres
- La Table des Responsables des communications a tenu 3 rencontres
- La Table des ressources informationnelles a tenu 4 rencontres
- Le groupe-conseil pour la gestion stratégique de l'offre de formation collégiale à Montréal a tenu 4 rencontres
- Projets du RCMM
 - Campus d'enseignement supérieur technique de Montréal (CESTM) (à l'origine Campus international Montréal)
 - Le comité de mise-en œuvre a tenu 9 rencontres
 - Le comité directeur tenu 8 rencontres
 - AcceSciences
 - 16 réunions ont été tenues (comité de gestion, de financement et de mise en œuvre)
 - Le groupes sur les trajectoires des diplômés du secondaire : 4 réunions.
- Autres rencontres et comités
 - Directions des études – CIRANO : 1 réunion
 - STM/ Skytech pour le projet Carte Opus Étudiante en Ligne : 3 réunions
 - Sous-comité de Plan de Com : 8 réunions
 - RERI – RISQ : 1 réunion
 - Comité Budget-Cotisation : 1 réunion
 - Comité de Plateforme du RCMM : 1 réunion
 - Sous-comité de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle : 1 réunion

Sur le plan des ressources humaines, signalons le départ au cours de l'année de M. Pierre Brodeur et l'arrivée de M. Stéphane Godbout comme directeur général.

3. **Affaires** financières du RCMM

En sa séance du 20 février 2019, le comité Budget-Cotisation a élaboré un projet de cotisation pour l'année 2019-2020.

Les membres ont accepté le mode de calcul et les montants proposés lors de la Table des DG du 15 mars 2019.